

**Mairie de Lafrançaise**

(Tarn et Garonne)

**Délibération n° 8***Objet : Création emplois  
saisonniers base de  
loisirs**Date de convocation :*  
18 mai 2021*Date d'affichage :*  
18 mai 2021*Nombre de Conseillers  
en exercice :*

23

*Nombre de présents :*

17

*Nombre de votants :*

17

La présente délibération peut  
faire l'objet d'un recours en  
annulation devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de  
2 mois à compter de sa  
notification ou de sa  
publication.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)**L'an deux mille vingt et un  
Le 25 mai à 19 heuresLe Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes, sous la  
présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Anne ARRESTIER, Alain  
BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT,  
Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE,  
Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Pauline  
SEILHAN, Flavie TAVERA, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir :

Absents : Jean-Pierre ANGLAS, Franck SEGONNE, Pierrick THOMAS, Mme  
Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA

Secrétaire de Séance : M. Joseph BOU-ZEID

Monsieur le Maire propose de créer pour la saison touristique les emplois suivants  
liés à un accroissement d'activité saisonnière à la base de loisirs :**Pour la surveillance de la piscine municipale :**3 emplois d'éducateurs des activités physiques et sportives à temps complet du 26  
juin 2021 au 31 août 2021.**Pour l'accueil à l'entrée de la base de loisirs et à la piscine :**1 emploi d'adjoint administratif territorial à raison de 28 heures par semaine du 26  
juin 2021 au 31 juillet 2021.1 emploi d'adjoint administratif territorial à raison de 28 heures par semaine du 1<sup>er</sup>  
août 2021 au 31 août 2021.3 emplois d'adjoint administratif territorial à raison de 28 heures et 15 minutes par  
semaine du 26 juin 2021 au 31 juillet 2021.3 emplois d'adjoint administratif territorial à raison de 28 heures et 15 minutes par  
semaine du 1<sup>er</sup> août 2021 au 31 août 2021.1 emploi d'adjoint administratif territorial à raison de 28 heures et 30 minutes par  
semaine du 26 juin 2021 au 31 juillet 2021.1 emploi d'adjoint administratif territorial à raison de 28 heures et 30 minutes par  
semaine du 1<sup>er</sup> août 2021 au 31 août 2021

**AR Prefecture**

082-218200871-20210525-DELIB82505-DE  
Reçu le 27/05/2021  
Publié le 27/05/2021

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- DECIDE de la création des emplois ci-dessus ;
- PRECISE que le niveau de recrutement sera le suivant :
  - Educateur titulaire du BEESAN : indice brut 388
  - Educateur titulaire du BNSSA : indice brut 372
  - Adjoint Administratif : Indice brut 354
- DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et les charges afférentes des agents nommés dans les emplois ci-dessus sont disponibles et inscrits au budget aux articles et chapitre prévus à cet effet de l'année en cours.

- A D O P T É E -

Le Maire,



Thierry DELBREIL